



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
AMBASSADE DE FRANCE AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

FICHE ÉMIRATS ARABES UNIS

I- Organisation de l'enseignement supérieur

La structure fédérale des Émirats Arabes Unis conduit l'enseignement supérieur à être placé en partie sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour les établissements fédéraux qui sont très peu nombreux, et en partie sous celle des autorités compétentes au niveau fédéré (l'Abu Dhabi Education Council pour l'émirat d'Abou Dabi, le Knowledge and Human Development Authority pour l'émirat de Dubaï, la Sharjah Education Zone pour l'émirat de Sharjah).

Nombre total d'établissements (public+privé) 58

Nombre d'étudiants 66 500

L'enseignement supérieur émirien utilise le système LMD « Licence, Master, Doctorat ».

A. Les établissements

L'offre d'enseignement supérieur est fortement concentrée sur la ville de Dubai, avec 30 institutions (50 pour cent du total) et 22 500 étudiants. Toutefois, les deux premiers pôles universitaires dans les villes d' Al Ain (15000 étudiants à l'université fédérale) et de Sharjah (12000 étudiants dans l'université de l'émirat, 5000 dans l'université américaine qui est sur le même campus). A Dubaï, une zone éducative a été établie en 2003, nommée Dubai Knowledge Village. Plus d'une quinzaine d'établissements s'y sont installés dont l'université d'État d'ingénierie et d'économie de Saint-Petersburg, l'université de Wollongong, l'université Mahatma Gandhi et l'École de commerce de Manchester.

Villes / Nombres d'étudiants inscrits

Dubai 22 500

Al Ain (Émirat d'Abou Dhabi) 15 000

Ajman 9 500

Ville d'Abou Dhabi 7 500

Charjah 17 000

Ras al Khaimah 1 500

Fujairah 850

La grande majorité des établissements d'enseignement supérieur répondent au schéma de direction suivant : une présidence émirienne et une direction de départements étrangère. L'enseignement se fait quasi exclusivement en anglais par des professeurs d'origine et/ou de formation anglo-saxonne.

Le supérieur est composé d'établissements publics et privés.

a) le système public fédéral

Il existe trois types d'établissement public fédéral. Ils accueillent principalement des Émiriens (qui y bénéficient de la gratuité d'inscription, les autres étudiants préfèrent ainsi se tourner vers le privé) au sein d'infrastructures non mixtes :

- **l'université fédérale**, créée en 1976. Basée à Al Ain elle accueille 15 000 étudiants et elle en admet environ 3 300 chaque année.

- les **Instituts Supérieurs de Technologie (HCT: Higher Colleges of Technology)**, fondés en 1988, sont présents dans tous les Émirats au travers de 16 établissements. Ils accueillent 16 600 étudiants et en admettent environ 7 900 chaque année. Ils sont proches de nos I.U.T. et dispensent un enseignement plus technique

- l'**université Zayed**, établie à l'origine pour les étudiantes émiriennes en 1998, est présente à Abou Dhabi et Dubai. Elle a admis en 2008-2009 1 500 étudiants et compte plus de 4 800 étudiants, auxquels il faut ajouter les 180 étudiants des Forces armées émiriennes de la branche spéciale de l'université basée à Sweihan qui a ouvert ses portes en février 2008.

b) Le système public local

Les universités de Charjah et Ajman sont également des établissements publics mais elles dépendent directement de leur émirat et non du niveau fédéral.

c) Le système privé

Ces dernières années ont vu se développer un nombre élevé d'établissements privés. Plusieurs universités étrangères (indiennes, australiennes, nord-américaines, britanniques, française, etc.) ont ouvert des campus locaux, avec des infrastructures de grande qualité, répondant aux mêmes critères que l'université mère et délivrant les mêmes diplômes. Ces établissements ont profité de l'attractivité financière des zones franches nouvellement créées à Dubai et Ras al Khaimah. Pour la plupart, le modèle pédagogique en vigueur est semblable au modèle américain avec de faibles effectifs dans chaque classe, un accompagnement personnalisé et des frais de scolarité élevés.

Les établissements privés s'adressent tant aux Émiriens qu'aux étudiants d'autres nationalités. Ces établissements sont nombreux. Parmi les institutions notables, on peut citer l'université d'Abou Dhabi (ADU), l'université Paris-Sorbonne Abou Dhabi, l'INSEAD, ESMOD, New York University, la New York Film School, les universités américaines de Charjah et Dubai, l'université des sciences et de la technologie d'Ajman. L'enseignement y est généralement donné en langue anglaise, à l'exception notable de l'université Paris-Sorbonne-Abu Dhabi dont une partie des licences est enseignée en français. A l'exception notable de l'université fédérale de Al Aïn, la mixité est la plupart du temps autorisée, comme c'est le cas à l'université Paris-Sorbonne-Abu Dhabi, dans les universités américaines de Dubai et de Charjah, et prochainement dans la New-York University.

B. Entrée à l'université

L'accès à l'enseignement supérieur est conditionné par l'obtention du certificat de fin d'études secondaires. Les élèves du secondaire peuvent choisir entre une filière littéraire et une filière scientifique et sont évalués durant leur dernière année (K12) par un contrôle continu et des examens de fin de semestre. Plus de 80% des élèves terminant avec succès le secondaire s'inscrivent dans le supérieur et 65% d'entre eux sont des étudiantes : beaucoup d'hommes effectuent leurs études à l'étranger.

Il n'existe pas de numerus clausus, toutefois le processus d'entrée diffère entre le public et le privé. Aucun examen n'est nécessaire pour l'entrée dans le public mais elle est conditionnée par la réussite à un test d'anglais puisque les études se déroulent dans cette langue (contrairement au secondaire qui est enseigné en arabe). Un échec à ce test contraint les étudiants à effectuer une remise à niveau d'un an ou plus. Les Émiriens peuvent s'inscrire gratuitement dans les établissements publics ou demander à être bénéficiaires d'une bourse. En 2008-2009, plus de 13 300 Émiriens ont bénéficié du soutien du Ministère de l'enseignement et de la recherche pour intégrer l'université, et le gouvernement a attribué 500 bourses d'études à l'étranger, dont 150 à des étudiants du troisième cycle. A ces bourses publiques s'ajoutent celles d'organismes indépendants comme la Fondation Mohammed bin Rashid.

L'entrée dans le privé est fonction des établissements. Une grande majorité d'entre eux étant des établissements étrangers proposant les mêmes cursus et diplômes que dans leur pays d'origine, les critères d'entrée sont également identiques, notamment en matière de niveau d'anglais.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

A. Les diplômes et les enseignements délivrés

Les programmes proposés sont partagés en enseignements de cycle court et de cycle long. Le système utilisé est celui des trois cycles distincts : Licence (Bachelor), Master, Doctorat (PhD). Cependant certains établissements proposent également des Diploma (2 ans) et Higher Diploma (3 ans).

Comme le montre la diversité des programmes de la plus ancienne université des Émirats, les étudiants peuvent se former à la plupart des domaines dans le pays : Humanités et sciences sociales, Sciences, Éducation, Économie et business, Droit, Ingénierie, Médecine et santé, Technologie de l'information.

Des spécialisations se mettent en place petit à petit : L'université Fédérale dans les humanités, l'université

Khalifa (KUSTAR : Khalifa University of Science, Technology and Research) dans le domaine des sciences, l'université de Charjah pour la médecine, l'université américaine de Charjah dans le domaine des sciences politiques.

B. La formation professionnelle et continue

Les Émirats proposent une palette d'enseignements dans des centres éducatifs professionnels et techniques : l'Institut des Émirats pour la banque et la finance, l'École d'administration publique de Dubai, les facultés et l'université d'Etisalat (opérateur de télécommunications), l'Institut du pétrole, le centre de formation d'Etihad (compagnie aérienne), le collège d'aviation des Émirats pour les études aérospatiales et théoriques, l'école de gestion de l'accueil d'Emaar Éducation, l'école de formation aux métiers de l'accueil du groupe Jumeirah. L'école de commerce INSEAD a ouvert ses portes à Abou Dhabi en 2007 et propose des formations pour professionnels.

Le Centre d'excellence pour la recherche appliquée et la formation (CERT), la branche commerciale des HCT en partenariat avec Thalès, est devenu le plus important prestataire privé de services d'éducation de la région en termes de développement professionnel et de formation continue.

C. La recherche

Le gouvernement souhaite créer une culture axée sur la science et la recherche. L'un des moyens est de forger des partenariats de recherche entre les universités et les organismes des secteurs public et privé et à établir une collaboration avec les universités et les instituts considérés comme les plus prestigieux du monde. La Fondation des Émirats, en partenariat avec Shell Abou Dhabi, octroie des subventions de recherche autonome dans les domaines des sciences et de l'ingénierie, de l'informatique et des sciences de l'environnement.

L'Institut des Émirats pour la science et la technologie de pointe constitue également un terrain fertile pour la R&D.

L'université Khalifa pour les Sciences, la technologie et la recherche (KUSTAR) constitue un centre d'excellence dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, principalement dans les télécommunications et autres disciplines connexes. Elle propose un programme de bourses (bourses Cheikh Mohammed bin Zayed) de troisième cycle, qui sont octroyées aux ressortissants émiriens désireux de suivre des études de maîtrise et de doctorat dans les domaines des télécommunications, de l'informatique et de l'électronique.

III- Les principaux atouts du système d'enseignement supérieur

1- Outre les universités locales à enseignement en langue arabe, de nombreuses branches d'universités étrangères sont implantées aux Emirats et recourent à l'enseignement selon le système anglo-saxon ou (plus rarement) français (à Abu Dhabi l'université Paris-Sorbonne).

Aussi, non seulement les étudiants ont accès à des méthodes d'enseignement variées et à majorité en langue anglaise, mais en plus ils commencent à construire des liens avec les différents pays auxquels sont rattachées les branches universitaires.

Quant aux universités, elles touchent des étudiants venant de plus d'une soixantaine de nationalités différentes ; cela favorise les échanges entre les Emirats et les pays d'origines.

2- Les Emirats se sont créés il y a une quarantaine d'années, et la formation des nouvelles générations est encore à accomplir: en plus d'une certaine « demande de marché », le gouvernement émirien peut impulser des demandes précises sur les besoins d'éducation non encore pourvus.

3- Plusieurs programmes de bourses sont disponibles pour les étudiants des Emirats :

Les étudiants de nationalité émirienne disposent de bourses du gouvernement émirien.

Certaines universités (Paris-Sorbonne University of Abu Dhabi) proposent des bourses au mérite qui peuvent aller jusqu'à couvrir la totalité du montant de la scolarité.

L'entreprise TOTAL alloue des bourses pour les étudiants qui préparent des formations de diplôme d'ingénieur, master, MBA, ou doctorat, dans les filières de l'ingénierie pétrolière, sciences de l'ingénieur, économie, management, droit, sciences politiques, et administration publique.

La bourse du programme « Eiffel » est principalement axée sur les cursus de Master et Doctorat, et sur les filières : scientifiques, sciences de l'ingénieur, économie, gestion, mangement, droit, sciences politiques. Elles sont de préférence allouées pour des projets de co-tutelle de thèse.

Le Programme Quai d'Orsay/entreprise propose un co-financement entre l'entreprise en France qui accueille l'étudiant, et le Ministère des Affaires Etrangères.

Les bourses « Erasmus Mundus » sont également disponibles.

4- Enfin, les professeurs qui enseignent dans les universités des Emirats sont recrutés parmi les professeurs étrangers (souvent enseignants dans l'université d'origine), qui sont couramment admis en résidence gratuite sur le territoire émirien : cela facilite les démarches d'insertion du personnel enseignant.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

Business Management :

INSEAD : ouverture à Abu Dhabi d'un institut de formation continue de courte durée en anglais s'adressant à des professionnels.

Partenariat avec la Fondation Mohammed bin Rashid al Maktoum pour l'accueil d'étudiants nationaux du CCEAG boursiers dans l'établissement français

Commerce International :

L'École Nationale des Ponts et Chaussées – Abu Dhabi University (ADU) ; double diplôme MBA en « International Business ».

Hôtellerie :

Vatel ; ouverture d'une école de tourisme et d'hôtellerie à Ras al Khaimah, Vatel délivre un bachelor en management hôtelier international et un MBA en management du tourisme et de l'hôtellerie.

Médecine :

Université Paris VII-Diderot – université de Charjah, faculté de médecine ; collaboration dans les domaines de la formation et de la recherche médicale, des projets de formation et de recherche communs, l'organisation de séminaires et de cours, des échanges d'informations, d'étudiants et de professeurs.

L'université de Charjah a par ailleurs signé un accord de coopération avec l'INSERM ainsi qu'avec l'Institut Gustave Roussy (oncologie) en novembre 2008.

Mode :

ESMOD : ouverture d'une antenne de l'école parisienne à Dubai

Droit :

École Supérieure de la Magistrature – Institut supérieur des sciences juridiques et judiciaires des Émirats arabes unis de Dubaï et Institut de formation et des études judiciaires des Émirats arabes unis d'Abou Dhabi ; échange de documentation et délégations, accueil à l'ENM d'étudiants émiriens pour un stage annuel et de magistrats pour un cycle d'étude, accueil d'un auditeur de justice français aux Émirats.

Sciences humaines :

Université Paris Sorbonne Abou ouverte avec les universités du PRES : Paris 4, 5

Sciences:

Lycée Louis le Grand: ouverture de classes avancées de mathématiques et physique dans deux lycées.

Université Paris Sorbonne Abou Dabi : ouverture d'une licence de physique appliquée en 2013 avec un accord de partenariat entre Paris 4 et Paris 6.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur
b) d'autres pays, notamment européens

Les Émirats Arabes Unis sont engagés dans un processus de coopération très actif dans le but d'atteindre les meilleurs standards internationaux. Les accords de coopération sont ainsi très nombreux, les plus notables et les plus récents sont :

- **Tous domaines** : implantation d'un campus de l'université New York University à Abou Dhabi.
- **Arabe et études islamiques** : Abu Dhabi University (ADU) – Al Maktoum Institute for arabic and islamic studies ; MoU sur des échanges d'étudiants et des recherches et publications conjointes.
- **Ingénierie de l'administration** : Abu Dhabi University (ADU) – American Purdue University, Calumet ; MoU création d'un Master d'Ingénierie de l'administration à ADU.
- **Master sur les Industries culturelles et créatives** : HCT – Goldsmith, London / UCLA, Los Angeles / FHTW-University of Applied Sciences, Berlin / Hitotsubashi University, Tokyo.
- « **Programme d'éducation des enseignants** » : Institute for Applied Technology, Ras al Khaimah Éducation Zone – Cambridge University for Teachers.
- **Recherche scientifique** : université fédérale des EAU (UAEU) – University of Michigan ; cooperation agreement pour les Masters et doctorats.
- **Économie et commerce** : université fédérale des EAU (UAEU) – National Opinion Research Center, University of Chicago ; MoU pour des programmes de recherche conjoints et des stages d'été au NORC pour les étudiants d'UAEU.
- **Aviation civile** : université de Charjah et McGill university, MoU sur l'ouverture d'un Master en coordination avec McGill University's Institute of Air and Space Law et la General Civil Aviation Authority émirienne.

V- Les orientations à donner à la coopération universitaire franco-émirienne

Les coopérations nouées aux Emirats arabes unis sont systématiquement le fruit des demandes émiriennes, elles-mêmes fonction des orientations que les autorités entendent donner à leurs politiques publiques.

L'émirat d'Abou Dabi ambitionne de devenir un « hub » éducatif, pour la région du Golfe en particulier, à l'horizon 2030. Il a aussi pour priorité récente de former des étudiants émiriens en sciences exactes.

C'est sans doute ce dernier domaine qu'il faut s'efforcer d'investir, les besoins du pays en la matière étant criants.

VI- Contacts utiles

Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade :

- Courriel : scac@ambafrance.ae

- Tél. +971 2 813 1000

Mise à jour : 8 décembre 2013